



## Ad-femina, enquête sur l'accompagnement spécifique en addictologie des publics féminins

a pour but de décrire les accompagnements socio-médicaux ou psycho-éducatifs) en addictologie, structurés spécifiquement pour s'adresser aux femmes et jeunes-filles.

**Pour estimer la couverture de ce type de dispositifs ou programmes, le questionnaire s'adresse dans un premier temps à l'ensemble des acteurs d'addictologie. Merci d'accorder quelques instants à cette enquête Ad-femina que votre personnel ait été amené ou non à organiser des réponses propres auprès de publics féminin.**

- ➔ Si votre équipe n'a pas développé en 2017 de mesure spécifique envers les publics féminins, merci de le signaler en précisant les quelques informations d'identification en première page du questionnaire (et éviter ainsi des relances inutiles).
- ➔ Si votre équipe a mis en œuvre en 2017 une ou plusieurs formes d'accompagnement dédié aux publics féminins, au sein de la file active ou à l'extérieur, ce questionnaire vous permettra de décrire :
  - les moyens de capter ce public ;
  - l'offre d'accompagnement : de soins, RDRD ou prévention ;
  - les freins et questionnements émergents ;

**Ad-femina** est menée avec le concours des organisations fédératives en addictologie : [liste à intégrer après accord]. L'OFDT et ces partenaires vous remercient pour votre contribution à ce tableau national de l'accompagnement féminin en addictologie.

Les résultats de cette enquête, rendus anonymes, feront l'objet d'un rapport en fin d'année 2018, qui vous sera communiqué à l'adresse indiquée en première page du questionnaire.

---

## Identification du répondant

1. Nom de votre structure/équipe :

2. Type de structure/équipe :

*(Une seule réponse possible)*

- |  |  |
|--|--|
| <input type="radio"/> CAARUD   | <input type="radio"/> Service d'addictologie hospitalier |
| <input type="radio"/> CSAPA en ambulatoire associatif  | <input type="radio"/> ELSA                               |
| <input type="radio"/> CSAPA en ambulatoire hospitalier   | <input type="radio"/> SSRA                               |
| <input type="radio"/> CSAPA avec soin résidentiel collectif ou individuel<br>(CTR, CT, CAUT, AT, Famille d'accueil, ACT) | <input type="radio"/> CHRS à orientation addictologique  |
| <input type="radio"/> CJC non rattachée à un CSAPA   | <input type="radio"/> Autre (précisez) :                 |

3. Merci de préciser l'adresse mail professionnelle à laquelle a été adressée l'invitation à participer à l'enquête Ad-femina:            @

4. En 2017, votre structure a-t-elle mis en oeuvre un dispositif ou programme d'accompagnement spécifique dédié aux femmes (dit « accompagnement féminin ») ?

*(Une seule réponse possible)*

- |                           |   |   |
|---------------------------|---|---|
| <input type="radio"/> Oui | <input type="radio"/> Non, pas en 2017, mais antérieurement | <input type="radio"/> Non, ni en 2017, ni avant |
|---------------------------|---|---|
- Nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous faire un retour sur cette question de l'accompagnement féminin en addictologie.  
Les résultats de cette enquête vous seront communiqués par courriel à leur publication, en fin d'année 2018.  
Bonne continuation. [Fin de questionnaire]*
-

---

## Cadre général

L'accompagnement en addictologie dédié aux femmes ayant des conduites addictives est désigné plus simplement dans ce questionnaire par les termes « accompagnement féminin ».

Si votre structure met en œuvre plusieurs programmes indépendants d'accompagnement féminin, merci de bien vouloir remplir un questionnaire pour chaque.

NB : Les rares questions obligatoires sont signalées par un \*.

5. Comment intitulez-vous (intituleriez-vous) ce dispositif/programme d'accompagnement féminin ?

6. En général, votre structure/équipe s'adresse-t-elle exclusivement ou majoritairement à un public féminin ?

Oui       Non

7. Si oui, depuis combien d'années ?

*(Une seule réponse possible)*

2 ans ou moins

5 ans ou moins

Entre 6 ans et 10 ans (inclus)

Plus de 10 ans

Plus de 20 ans

8. Si pertinent, préciser le nom de l'équipe/du service mettant en œuvre cet accompagnement féminin :

9. Depuis combien de temps ce dispositif/programme d'accompagnement féminin est-il mis en œuvre par votre structure/équipe ?

*(Une seule réponse possible)*

2 ans ou moins

5 ans ou moins

Entre 6 ans et 10 ans (inclus)

Plus de 10 ans

Plus de 20 ans

10. Le dispositif/programme d'accompagnement féminin repose-t-il ...

sur un document écrit décrivant un protocole d'intervention

sur le projet d'établissement

sur un protocole informel

autre (précisez) :

**11. Le dispositif/programme d'accompagnement féminin est-il réalisé en ambulatoire ou dans un cadre résidentiel ?**

*(Une seule réponse possible)*

- en ambulatoire
- en ambulatoire, au domicile des personnes/patientes
- en résidentiel dans une de nos structures ou familles d'accueil (CTR, CT, etc.)
- en résidentiel dans une structure partenaire (CHRS, foyer, etc.)
- Support virtuel (forum, RS, etc.)

---

**Bénéficiaires de l'accompagnement féminin en 2017**

**12. A quel(s) public(s) s'adresse principalement cet accompagnement féminin ?**

*(Plusieurs réponses possibles)*

- Femmes
- Jeunes femmes (18-30 ans)
- Adolescentes
- Femmes (y compris mineures) enceintes ou avec nourrisson
- Femmes avec enfants
- Femmes et leurs conjoint.e.s (couples)

**13. [Si Adolescentes ou Jeunes femmes ET Q2 différent de CJC non rattachée à un CSAPA]  
L'accueil de ces adolescentes ou jeunes femmes est-il réalisé dans la cadre d'une CJC ?**

- Oui
- Non

**14. En 2017, les femmes entrées dans votre dispositif/programme faisaient-elles déjà partie de votre file active ?**

*(Une seule réponse possible)*

- Oui, exclusivement ou majoritairement
- Oui, en partie seulement
- Non, jamais ou rarement
- la notion de file active n'est pas applicable à notre fonctionnement

**15. Les femmes ou jeunes-filles accueillies en 2017 étaient-elles engagées dans un TSO à leur entrée dans le dispositif/programme d'accompagnement féminin ?**

*(Une seule réponse possible)*

- Oui, toutes ou la majorité
- Oui, pour un certain nombre
- Non, aucune ou une minorité

**16. Votre dispositif/programme d'accompagnement s'adresse-t-il plus spécifiquement à un profil d'usagères particulier ?**

- Oui       Non, pas particulièrement

**17. Si oui, ce profil spécifique d'usagères a été ciblé du fait ...**

- de troubles psychiatriques
- d'une séropositivité VIH, VHC ou VHB
- de complications somatiques liées aux usages
- d'un handicap
- de tentatives de suicide
- d'un ou plusieurs enfants à charge en bas-âge (moins de 3 ans)
- d'un ou plusieurs enfants à charge
- d'une grossesse
- d'un hébergement précaire ou du fait de vivre dans la rue
- de faibles ressources (absence de minima sociaux, de couverture sociale, etc.)
- d'antécédents judiciaires ou d'incarcération
- de pratiques prostitutionnelles régulières
- de difficultés de déplacement, de transport (non liées à un handicap)
- Autre (préciser SVP) :

**18. Parmi les femmes accueillies en 2017, quelles sont les substances ou pratiques addictives le plus souvent à l'origine des recours ?**

- Alcool
- Tabac
- Opiacés
- Cocaïne, crack
- Pratiques problématiques de jeux d'argent et de hasard
- Pratiques problématiques de jeux vidéo, d'écrans interactifs
- Incertain
- Autre (précisez SVP) :

**19. En 2017, combien de femmes ont-elles bénéficié de ce dispositif/programme d'accompagnement ?**

*(Indiquez le nombre)*

**20. Votre dispositif/programme prévoit-il un cadre d'accueil des éventuels accompagnants des femmes ?**

- Non
- Oui, des enfants d'usagères
- Oui, des parents d'usagères

- Oui, des conjoints d'usagères
- Oui, d'autres accompagnants (préciser) :

**21. Si des enfants d'usagères sont aussi accueillis, il s'agit en général de...**

- Nouveau-nés (moins de 28 jours)
- Nourrisson ou enfants en bas-âge (moins de 3 ans)
- Jeunes enfants (4 à 10 ans)
- Adolescent.e.s (11 ans à 18ans)

**22. Si vous pouvez-vous l'estimer, merci de fournir le nombre d'enfants accueillis en 2017**

(Indiquez l'estimation)

---

## **Approches de l'accompagnement dédié aux femmes**

**23. Quels sont les principaux objectifs de santé de cet accompagnement féminin ?**

*(Quatre réponses au maximum)*

- Renforcement des liens mère-enfant, de la parentalité
- Socialisation
- « Renarcissisation »
- Développement des compétences personnelles ou sociales
- Meilleure santé physique
- Meilleure santé de la mère et de l'enfant/fœtus
- Meilleure santé mentale
- Meilleure capacité à s'appuyer sur ses ressources de reconstruction (résilience)
- Appropriation de mesures de RDRD
- Initiation d'une prise en charge des addictions
- Gain d'autonomie sociale
- Meilleure gestion du temps
- La mise en lien avec divers acteurs/secteurs sanitaires ou sociaux, voire éducatifs
- Autres (précisez SVP) :

**24. Des approches addictologiques sont-elles proposées plus particulièrement dans le cadre du dispositif d'accompagnement féminin (indépendamment de l'accueil général) ? (plusieurs réponses possibles)**

- Oui
- Non, car les réponses addictologiques sont délivrées à ces femmes au titre de l'accueil général

**25. Si oui, sur quelles approches addictologiques l'accent est-il mis dans le cadre du dispositif d'accompagnement féminin (indépendamment de l'accueil général)**

- RPIB (Repérage précoce et intervention brève)
- Approche motivationnelle
- RDRD : conseils ou fourniture de matériels
- Suivi thérapeutique : TSO, aide psycho-médicale
- Auto-support
- Écoute
- Aide au sevrage
- Conseils ou informations de prévention
- Développement de compétences psychosociales
- Autres (précisez SVP) :

**26. Quels autres services sont-ils proposés dans le cadre de cet accompagnement féminin (qui ne relèvent pas de l'accueil général) ?**

- Consultations de gynécologie
- Consultations de médecine somatique (généraliste, podologie...)
- Suivi de grossesse ou périnatal
- Médiation, coordination entre secteurs spécialisés ou de droit commun
- Hébergement
- Aide socio-éducative
- Aide à l'insertion ou socio-administrative (ouverture de droits, etc.)
- Aide pratique ponctuelle ou d'urgence
- Aide juridique
- Autre (précisez SVP) :

**27. Quels sont les principaux sujets abordés, directement ou non, avec les bénéficiaires du dispositif/programme d'accompagnement féminin ?**

*(Cinq réponses au maximum)*

- Image de soi, « féminité », rapport au corps
- Compétences individuelles, estime de soi
- Parentalité, vie de famille
- Projet d'enfant (projection en tant que mère)
- Vie de couple, sexualité, santé sexuelle
- Contraception
- Emprise ou violences conjugales, familiales
- Psychotraumatisme
- Santé globale
- Pratiques prostitutionnelles
- Droit des femmes

- Économie domestique, précarité économique
- Études et consommations de drogues
- Vie professionnelle et consommations de drogues
- Précarité et mal-être au travail (précarité, difficultés d'adaptation, pénibilité ...)
- Autre (précisez SVP) :

**28. Quels types d'activités sont proposés aux femmes à travers ce dispositif/programme d'accompagnement féminin ?**

- Ateliers pratiques, d'apprentissage : cuisine, couture, customisation, etc.
- Atelier de socio-esthétisme
- Atelier de sophrologie
- Atelier d'activités physiques et sportives
- Ateliers « de mise en situation », jeux de rôles
- Groupe(s) de parole dirigés
- Forum, chat
- RDV individuels d'écoute, de conseil ou de discussion
- Activités ou sorties culturelles
- Rencontres, groupes informels
- Pas d'activité spécifique
- Autre (précisez SVP) :

**29. Habituellement, cet accompagnement se fait-il en groupe ou de façon individuelle ?**

*(Une seule réponse possible)*

- En groupe
- De façon individuelle
- En groupe ou de façon individuelle

---

## **Modalités pratiques**

**30. En général, par quels moyens ou accroches les bénéficiaires découvrent-elles à l'accompagnement féminin ?**

- Orientation par des collègues internes
- Orientation par des professionnels externes
- Consultations avancées (hors structure)
- Équipe mobile ou de liaison
- Visites à domicile
- Réunions, RDV informels (goûters, etc.)
- Affiches, flyers
- Événements, journées d'information
- Cooptation, bouche-à-oreille entre usagères



Autre (précisez SVP) :

**31. [Si « Orientation par des professionnels externes » à la question précédente]**

**L'orientation par des professionnels externes concerne le plus souvent...**

- Des professionnels d'une autre structure d'addictologie
- Des professionnels de santé de droit commun (hôpital, praticien de ville)
- Des professionnels du secteur social
- Des professionnels du système judiciaire
- Autres (précisez) :

**32. Avez-vous organisé la distribution de matériels (hors RDRD) pour faciliter le contact avec les femmes ciblées ?**

- Non
- Oui, la distribution de vivres
- Oui, la distribution de vêtements
- Oui, la distribution d'accessoires d'hygiène, de beauté, etc.
- Oui, la distribution d'autres matériels

**33. Quels sont les moyens utilisés pour faciliter l'accès et le recours à cet accompagnement ?**

- Des jours dédiés
- Des horaires dédiés
- Une grande amplitude horaire
- Une salle d'accueil dédiée
- Une entrée ou un accès distincts de ceux de l'accueil général
- Un local ou un lieu extérieur à la structure
- Des aménagements pour l'accueil des enfants accompagnants
- La mobilité (aller-vers, visites à domicile...)
- Une capacité de réactivité (délais d'accès assez courts)
- Un travail de communication vers des professionnels extérieurs
- Des supports d'information féminisés (fond, forme)
- Des supports d'information adaptés aux personnes ne maîtrisant pas le français
- Autre (précisez SVP) :

**34. [Si des aménagements pour l'accueil des enfants accompagnants ont été mis en œuvre] Quels sont les aménagements pour l'accueil des enfants accompagnants ?**

- Un espace d'accueil adapté aux enfants (matériels, mobilier adaptés)
- Des activités adaptables à la présence d'enfants
- Un personnel dédié à l'accueil des enfants (les occuper, divertir, écouter)
- Un personnel dédié à la consultation des enfants

Autre (précisez SVP) :

**35. Pendant l'accueil féminin, l'accueil général (de la file active masculine notamment) est-il suspendu ?**

- Oui  
 Non, car la file active est totalement ou majoritairement féminine  
 Non

**36. En 2017, quel était le délai d'attente moyen des femmes pour pouvoir accéder à cet accompagnement ?**

(Indiquez un nombre de jours) : \_ \_ \_

**37. En 2017, combien de sessions environ comprenait le déploiement complet de l'accompagnement ?**

(Une seule réponse possible)

- Imprécis car accueil à la demande  
 Accueil permanent  
 Quotidiennement ou presque  
 Au moins 1 session par semaine  
 Au moins 1 session par mois  
 1 à 5 sessions dans l'année  
 6 à 11 sessions dans l'année

**38. Dans le cadre de ce dispositif d'accompagnement féminin, recueillez-vous de façon spécifique et (quasi)systématique des renseignements sur la situation sociale et sanitaire des participantes ?**

(Une seule réponse possible)

- Oui, au début de leur accompagnement  
 Oui, à différents moments de leur accompagnement  
 Oui, à la fin de leur accompagnement  
 Non, car le suivi ordinaire de la file active suffit  
 Non, un recueil systématique est infaisable ou inapproprié

---

## Ressources dédiées à l'accompagnement féminin en 2017

**39. Parmi votre personnel (permanent ou vacataire), quelles professions sociales ou de santé contribuent-elles à l'accompagnement féminin ?**

Psychiatre

- Psychologue
- Sage-femme
- Gynécologue, obstétricien.ne
- Pneumologue
- Gastro-entérologue
- Médecin généraliste
- Infirmier.ière
- Dentiste
- Pharmacien
- Assistant.e social.e
- Éducateur.trice Jeunes enfants
- Autre professions sociales ou de santé (précisez SVP) :

**40. D'autres professionnels contribuent-ils à cet accompagnement ?**

- Non
- Oui, un ou des personnel administratifs
- Oui, un ou des juristes
- Oui, un ou des arts-thérapeutes ou comédiens
- Oui, un ou des sophrologues
- Oui, un ou des socio-esthéticien.ne.s
- Oui, un ou des éducateurs sportifs
- Oui, un ou des enseignants
- Oui, d'autres professions (précisez SVP) :

**41. En 2017, à combien d'ETP s'élève la contribution du PERSONNEL PERMANENT à la mise en œuvre de cet accompagnement ?**

*(Indiquez le nombre)*

**42. En 2017, à combien d'ETP s'élève la contribution de VACATAIRES à la mise en œuvre de cet accompagnement ?**

*(Indiquez le nombre)*

**43. Pouvez-vous estimer une fourchette du coût annuel en PERSONNEL représenté par cet accompagnement ?**

*(Une seule réponse possible)*

- Moins de 2500 Euros
- Entre 2 500 Euros et 5 000 Euros
- Entre 5 001 Euros et 10 000 Euros
- Entre 10 001 Euros et 30 000 Euros
- Entre 30 001 Euros et 50 000 Euros
- Plus de 50 000 Euros

**44. Pouvez-vous estimer une fourchette du coût annuel en FONCTIONNEMENT représenté par cet accompagnement ?**

*(Une seule réponse possible)*

- Moins de 2500 Euros
- Entre 2 500 Euros et 5 000 Euros
- Entre 5 001 Euros et 10 000 Euros
- Entre 10 001 Euros et 30 000 Euros
- Entre 30 001 Euros et 50 000 Euros
- Plus de 50 000 Euros

**45. En 2017, de quels types de ressources financières a bénéficié cet accompagnement féminin ?**

- Il a bénéficié de crédits ponctuels sur appel d'offres
- Il a reposé sur un fléchage spécifique du budget général du service/de la structure
- Il a reposé sur le budget général du service/de la structure
- Il a bénéficié de mise à disposition (de personnels ou en nature)

**46. Quels sont les partenariats spécifiquement mobilisés pour cet accompagnement féminin ?**

- Services hospitaliers de gynécologie-obstétrique
- Associations d'aide aux personnes prostituées
- Associations d'aide aux victimes de violences
- Centres de planification
- Service de Protection Maternelle et Infantile (PMI)
- Aide Sociale à l'Enfance (ASE)
- PAEJ
- Centre Médico-Psychologique pour Enfants et adolescents (CMPE)
- Service ou établissement de l'éducation nationale
- Autre (précisez SVP) :

**47. A propos de ces partenariats, pouvez-vous préciser si...**

*(Une seule réponse possible)*

- Ils sont noués plutôt dans le cadre de l'accompagnement féminin
- Ils sont noués plutôt dans le cadre de nos missions générales
- Ils émanent autant de nos missions générales que de l'accompagnement féminin

**48. Lors des trois dernières années (2015-2017), votre équipe a-t-elle bénéficié d'une formation ou d'une sensibilisation sur l'approche genrée en addictologie ?**

*(Plusieurs réponses possibles)*

- Oui, une formation dédiée à l'équipe d'accompagnement féminin (intervenants externes)

- Oui, une formation élargie à d'autres membres du personnel (intervenants externes)
- Oui, une sensibilisation via la structuration d'un groupe de réflexion interne
- Oui, une sensibilisation via la participation à plusieurs conférences
- Non, car le personnel est déjà sensibilisé/formé à la question
- Non, même si le sujet donne lieu à des discussions ponctuelles en interne
- Non, le sujet n'est pas vraiment débattu entre les équipes internes

---

## Évaluation des freins et enjeux

### 49. Selon vous, la plus-value de l'accompagnement féminin se centre-t-elle sur des réponses addictologiques ou sur un autre plan ?

*(Une seule réponse possible)*

- Davantage sur des réponses addictologiques (au-delà de ce qui est fait en accueil général)
- Davantage sur d'autres types de réponses (de mise en confiance, socio-éducatives, etc.)
- Autant sur des réponses addictologiques que d'autres types de réponses

### 50. En général, évaluez-vous les apports et la satisfaction générés par l'accompagnement féminin auprès de ses destinataires ?

*(Une seule réponse possible)*

- Non car difficile à organiser
- Non car peu pertinent ou inapproprié
- Oui, à la fin d'un cycle d'accompagnement
- Oui, au fur et à mesure

### 51. Aujourd'hui, diriez-vous que votre équipe rencontre des difficultés dans le déploiement de cet accompagnement ?

- Non, cet accompagnement se déroule dans de bonnes conditions
- Oui, des freins internes liés à la CONJONCTURE ou au FONCTIONNEMENT de votre structure
- Oui, des freins externes liés à des structures PARTENAIRES, FINANCEURS ou DECIDEURS
- Oui, des freins liés au PUBLIC FEMININ-même

**52. [Si freins internes] Quelles sont ces difficultés INTERNES rencontrées dans le déploiement de cet accompagnement ?**

- Difficultés de gestion des accompagnants de ces femmes (enfants ou conjoints)
- Opinions, attitudes, divergentes quant à l'accompagnement féminin au sein de l'équipe/la structure
- Insuffisance des ressources humaines internes sociosanitaires
- Insuffisance des ressources humaines internes pour d'autres corps de métiers
- Insuffisance des budgets disponibles
- Autres (précisez SVP) :

**53. [Si freins liés au public féminin ] Quelles sont ces difficultés liées au PUBLIC FEMININ rencontrées dans le déploiement de cet accompagnement ?**

- Difficultés d'accessibilité liées aux locaux
- Difficultés d'accessibilité liées aux horaires d'accueil
- Représentations, attitudes défavorables parmi les femmes potentiellement concernées
- Méconnaissance de cette offre d'accompagnement parmi les femmes potentiellement concernées
- Autres (précisez SVP) :

**54. [Si freins externes] Quelles sont ces difficultés EXTERNES dans le déploiement de cet accompagnement ?**

- Méconnaissance de la part du réseau médicosocial local
- Représentations, attitudes défavorables parmi les professionnels externes
- Manque de supports institutionnels, de priorisation politique
- Insuffisance ou inadaptation de dispositifs relais de droit commun
- Autres (précisez SVP) :

**55. Aujourd'hui, quels sont les principaux enjeux entre les mains de votre équipe ?**

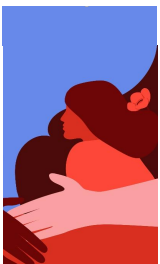
- Communication et « dé-stigmatisation » des structures d'addictologie
- Formation sur la question grossesse-toxicomanie
- Capacité de repérage précoce des femmes dans le besoin
- Mobilité et réactivité des réponses
- Renforcement de la passerelle entre soin et réduction des risques RDRD
- Renforcement de la coordination entre secteurs de l'addictologie et du droit commun
- Cadre ou règles d'intervention face aux besoins des enfants d'usagers
- Intégration d'autres terrains de vulnérabilité : violences intrafamiliales, conjugales, prostitution, clandestinité, ...)
- Justification auprès de l'équipe de l'intérêt d'une approche « genrée »
- Justification auprès de la file active de l'intérêt d'une approche « genrée »

Autres (précisez SVP) :

**56. Quels sujets aimeriez-vous vous voir développer dans le cadre d'échanges (inter) professionnels ?**

- Moyens d'accroche ou d'orientation face aux comportements d'évitement des femmes
- Question du genre
- Intégration des hommes et des pères dans les réponses développées. Rôle/soutien des conjoints
- Rapprochement ou acculturation avec les acteurs du soutien aux femmes victimes
- Rapprochement ou acculturation avec les acteurs de droit commun accueillant des femmes
- Rapprochement ou acculturation avec les acteurs de droit commun de l'enfance
- Responsabilité et réponses vis-à-vis de l'enfant-tiers
- Réseau d'échange sur l'accompagnement féminin
- Étiologie des dépendances féminines
- Autres (précisez SVP) :

**57. Si vous désirez apporter des plus amples précisions ou commentaires sur l'accompagnement féminin en addictologie, vous pouvez utiliser l'espace libre ci-dessous**



*Merci de votre participation sur cette question de l'accompagnement féminin en addictologie.*

*Les résultats de cette enquête vous seront communiqués par courriel à leur publication, en fin d'année 2018.*

*Bonne continuation.* [Fin de questionnaire].